

UNE EPREUVE D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU DNB POUR LA SESSSION 2016

Selon l'arrêté du 12 juin 2015 publié au B.O. spécial n° 6 du 25 juin 2015, l'enseignement moral et civique concerne chacun des cycles 2, 3 et 4. Les programmes dédiés à cet enseignement entrent en vigueur à la rentrée 2015 mais les candidats au DNB 2016, qu'ils soient scolaires arrivant au terme de leur scolarité au collège ou non scolaires, n'auront pas bénéficié de l'ensemble du programme du cycle 4. Il convient donc, à titre exceptionnel, d'aménager ce programme pour l'année scolaire 2015-2016 et pour la session 2016 du DNB.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=92550

Le message adressé à l'ensemble des enseignants le 3 septembre dernier était accompagné du projet de note de service sur le DNB. Comme l'indiquait ce message, ce projet pouvait être légèrement modifié.

Nous attirons votre attention sur les modifications concernant le domaine 4 « L'engagement : agir individuellement et collectivement ».

Note de service publiée au BO n°33 du 10 septembre 2015

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
2/a - Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie. 2/b - Connaître les principaux droits sociaux.	- L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs du citoyen, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'Histoire et dans le monde...).
2/d - Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	- La Journée défense et citoyenneté. - Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.